

LA BASCULE



A l'époque à laquelle fut prise cette photographie, ce lieu s'appelait le cimetière vieux car il s'agit de l'ancienne nécropole dans laquelle étaient inhumés les pestiférés de 1628 à 1632. La croix marquant le lieu initial a été légèrement déplacée. Plus tard, fut construite la bascule publique et le hameau changea de nom.

Un charron était installé dans le hameau ; témoins, les nombreux chars que l'on voit autour de la maison.



Dans une séance du conseil municipal du 12 août 1888, le Maire rappelle.....avec une erreur d'un siècle, ce douloureux épisode de l'histoire que fut l'épidémie de peste du début du XVII^{ème} siècle.

Suite à la séance du 12 août 1888.

M. le Président prend la parole en ces termes : Messieurs, en 1728 jusqu'en 1732, un fléau extraordinaire, la peste, sévit sur nos montagnes, et fit de si nombreuses victimes que la Commune de St-Jomain-le-Grand fut obligée d'ériger un nouveau cimetière pour y enterrer les pestiférés. Le lieu fut choisi ~~à l'extrémité~~ du bourg au lieu et porte actuellement le nom de cimetière Vieux. Ce lieu où reposent les cendres de nos aïeux ne reçoit pas le respect qui lui est dû. Plusieurs y gardent les bestiaux ; un café a été construit sur les limites et le propriétaire y a établi un dépôt de bagues et de têtes, il y a même creusé pour y trouver une fontaine qui s'écoulette devant sa porte, que de semblables abus ne sauraient se tolérer plus longtemps, si nous voulons garder un bon souvenir d'une époque néfaste qui avait décimé notre population d'une manière étonnante.

Survant les moyens à prendre pour rendre ce cimetière plus respecté, M. le Maire propose au conseil de circonscire avec une clôture en planches, destinée à protéger une haie vive qui y sera plantée et qui fera au bout de peu d'année une clôture inaccessible à tout le monde ; que les frais que nécessitera cette réparation seront pris sur le produit des concessions du cimetière qui auront lieu cette année. Le conseil municipal, à l'unanimité, après mûre délibération approuve l'opération ; dessus le reconnaissant très-ajustable, et est satisfait de pouvoir embellir cet ancien cimetière par une plantation d'arbres qui rappellera le bon souvenir que notre génération a gardé de ses ancêtres qui reposent dans cet endroit depuis bientôt deux siècles.

Déclaré en séance à St-Jomain-le-Grand le 12 août 1888.

Bouchon P. Ducharme DUPUY Colard Labot
 Bouchon Bouchon Béal Jemontan

La peste est une maladie à multiples facettes qui est mortelle pour l'homme. Elle est causée par le bacille *Yersinia pestis*, découvert par Alexandre Yersin de l'Institut Pasteur en 1894. Elle est principalement véhiculée par le rat noir, qui la transmet à l'homme par l'intermédiaire de puces infectées.

Que faire contre cette maladie ? Saint-Roch (fêté le 16 août) est invoqué pour ses victoires miraculeuses sur la maladie. Il est toujours représenté montrant sur sa jambe le bubon mortel de la peste et en compagnie d'un chien lui amenant un pain.

D'autres traitements aussi inefficaces que dégoûtants ne sont pas rapportés ici.



A l'arrière du café Fournel se trouvait l'atelier du maréchal-ferrant. Le curieux échafaudage près de la porte de l'atelier était nommé « engin » (Le véritable nom est « travail »). Il permettait d'immobiliser chevaux et bovins pendant qu'œuvrait l'artisan.



La maison Celle à la Bascule. Au bord de la route, des caisses permettaient le rangement des bidons de lait en attendant le ramassage par le laitier. Précisons que dans la région, un bidon à lait s'appelle une « biche ».



Un jour de chasse ! Le nombre de voitures témoigne de la réputation de la cuisine.



Le bâtiment existe toujours mais c'est aujourd'hui une habitation.



Au carrefour de la D22 et de la D22A, vers la maison Bitchy, la borne Michelin malheureusement disparue.

